

# Pour vous inscrire à l'une ou plusieurs de nos formations

## 2

### Inscription définitive

- ◆ Le DPC informe la FORA **au plus tôt 35 jours** avant le début de la formation de l'acceptation ou du refus de la prise en charge de la formation. Vous recevrez alors un mail vous demandant de confirmer le format de votre inscription (FIF-PL ou DPC).
- ◆ **3 semaines avant la formation**, vous recevrez un mail contenant la convention à renvoyer signée, accompagnée du règlement ou de la caution (information stipulée dans la convention). Le règlement peut se faire par chèque à l'ordre de la FORA ou par virement.

### Post-formation

- ◆ Le chèque de règlement FIF-PL sera encaissé dans un délai d'un mois à partir du début de la formation.
- ◆ Le chèque de caution (DPC) sera détruit après clotûre de votre dossier si vous avez répondu aux obligations.
- ◆ Un mail vous sera adressé avec les différents questionnaires à remplir ; vos réponses sont obligatoires pour valider la formation. En l'absence de ces réponses, vous ne recevrez pas les justificatifs nécessaires à votre indemnisation par l'ANDPC ou le FIF-PL.

## 1

### Pré-inscription

- ◆ Remplir le formulaire d'inscription OU inscrire-vous sur le site FNO.fr
- ◆ Vous recevrez une confirmation de votre inscription par mail quelques jours après. **Vous serez avisé en cas d'impossibilité d'inscription ou de placement sur liste d'attente.**

### Rappel de la formation

Environ **quinze jours** avant la formation, la FORA vous enverra un mail avec les diverses informations concernant le stage ainsi que le questionnaire de pré-stage à remplir **OBLIGATOIREMENT**

## 3

Pour comprendre comment faire une demande de prise en charge **DPC** ou **FIF-PL** en moins de 3 min



En cas d'inscription via le site **fno.fr**, le choix du mode de financement (DPC/FIF-PL) se fait au moment de l'inscription qui sera définitive.

**NOUVEAUTÉ** : possibilité de paiement en plusieurs fois par CB

# Informations utiles

## Précisions sur les inscriptions

- Les inscriptions sont prises en compte par ordre d'arrivée et validées à réception du formulaire en ligne
- Pour les orthophonistes salariés, dont les frais de formation sont pris en charge par l'employeur, la procédure d'inscription est identique
- Tout désistement doit être formulé par écrit (courrier ou mail) au moins 15 jours avant le début de la formation

## Déroulé des formations

- Nos formations se déroulent en présentiel. Toutefois, si cela s'avère nécessaire, le format passera en distanciel
- Chaque formation sera encadrée par un représentant de la FORA
- Une évaluation des connaissances et de la satisfaction sera proposée après chaque formation
- La FORA se réserve le droit d'annuler un stage, notamment si le nombre de participants est jugé insuffisant 15 jours avant son début. Le montant du stage sera alors intégralement remboursé mais les frais annexes (billets de train, hôtel) ne seront en aucun cas pris en charge

## Fonctionnement DPC/FIF-PL

- Un minimum de cinq stagiaires inscrits sous le format DPC à une formation est maintenant requis pour que la prise en charge par l'ANDPC soit possible
- Forfait de 14 heures annuelles, soit 42 h sur la période triennale 2023-2025 avec obligatoirement 7h réservées aux EPP
- Les frais de participation peuvent être pris en charge par le FIF-PL, (toutes les formations non agréées par cet organisme en sont exclues). Renseignements sur [www.fifpl.fr](http://www.fifpl.fr)
- Il n'est pas possible de cumuler une demande DPC et FIF-PL
- En cas de demande de prise en charge DPC et si le stage dure plus de 14h, un complément tarifaire sera demandé au stagiaire.
- N° déclaration d'activité FORA: 83 63 04443 63

## Accessibilité

- Toutes nos formations sont accessibles. En cas de handicap nécessitant des adaptations, veuillez contacter Madame Amélie Malbec-Petitjean (cf.contact FORA)
- Vous pouvez réserver une chambre d'hôtel à l'Hôtel Holiday Inn à tarif préférentiel auprès de Marie Jaillet : [marie.jaillet@hiclermont.com](mailto:marie.jaillet@hiclermont.com)

## Avantage adhérents SOR-AuRA

- Les adhérents du SOR-AuRA bénéficieront d'une remise de 50 euros sur le coût de la formation indiqué sur le programme (exonération des frais de dossier), sous réserve d'être à jour de leur cotisation au moment de la formation.

# Verbo-tonale – niveau 1

Viviane le Calvez, orthophoniste

**Nombre de participants** : 20 personnes

## **Public concerné**

- Être titulaire du Certificat de Capacité en Orthophonie ou de tout titre admis en équivalence

La méthode verbo-tonale élaborée par le Pr P. Gubérina et son équipe au centre de Zagreb dans les années 50 est une science de la communication par la parole, l'audition et le corps.

Partant du principe que l'articulation n'est pas le seul résultat d'une simple activité articulatoire le Pr P. Gubérina a conçu avec son équipe une méthodologie rythmique phonétique corporelle et musicale en lien avec la perception auditive tonale et fréquentielle.

Méthode basée sur les paramètres prosodiques en tant que facteurs fondamentaux à l'intelligibilité et à la compréhension de l'émission orale ; le système verbo-tonal élaboré à l'origine pour l'oralisation des enfants sourds trouve aujourd'hui son application auprès des enfants en difficultés de parole et de langage quel que soit le handicap.

Cette méthode s'adresse donc à tout professionnel qui désire acquérir et enrichir sa pratique professionnelle d'un moyen de rééducation dynamique qui s'appuie sur tout ce qui compose l'acte de parole (la motricité globale, la micro-motricité des organes phonateurs, l'écoute, la polysensorialité, l'organisation temporelle et spatiale, la prosodie...)

Cette méthode de rééducation concerne les domaines de la surdité, des retards de parole et de langage, les troubles de la prononciation et de l'articulation ainsi que l'alphabétisation

## **Objectifs pédagogiques**

- Découvrir la méthode verbo-tonale, son origine et ses disciplines
- Comprendre l'importance de l'éducation auditive dans sa pratique professionnelle quel que soit le trouble de la parole
- Comprendre l'importance de la prosodie et en maîtriser les différents paramètres tant sur le plan théorique que pratique
- Comprendre la place du corps en tant que médiateur dans la motricité phonatoire
- Identifier les techniques de la méthode verbo tonale concernant la rythmique phonétique corporelle et musicale
- Identifier les procédés de la méthode verbo tonale pour les adapter à chaque pathologie de la parole et du langage
- Apprendre et maîtriser les mouvements optimaux de chaque phonème du français (voyelles et consonnes)
- S'initier aux jeux phoniques à l'aide de comptines spécifiques de la méthode verbo tonale
- Elaborer et animer des séances en cabinet libéral ou en structure
- Etablir le lien avec le graphisme phonétique qui permet d'illustrer la production orale par une trace graphique dans un but d'aide à la mémorisation pour les sujets en grande difficulté d'apprentissage de la langue orale

## Moyens pédagogiques et techniques

- Apports théoriques, mises en situation pratiques, activités rythmiques et motricité, présentation et analyse de documents vidéo, remise de documents.
- Pour les exercices pratiques : **prévoir une tenue souple** (pantalon) et une paire de chaussettes.

## Programme

### PREMIER JOUR - Matin : 9H00 – 12H30

9H – 9H30 : point sur les connaissances des stagiaires

9H30 – 10H30 : découvrir et comprendre les bases théoriques, l'importance de l'audition et de la proprioception dans l'apprentissage et la correction de la parole et du langage

10H30 – 11H00 : synchronisation Ecoute – mouvements pour dégager les paramètres des sons de la langue française

11H00 – 11H30 : travail d'écoute et de voix nécessaire à l'acquisition et la correction des phonèmes et de la prosodie dans l'exercice professionnel

11H30 – 12H30 : maîtriser les optimales des voyelles orales et nasales

### PREMIER JOUR - Après-midi : 13H30 – 17H00

13H30 – 15H00 : maîtriser les optimales des consonnes et comprendre les raisons des différentes approches selon leur classement (occlusives, fricatives, nasales, liquide et vibrante)

15H00 – 16H00 : mettre en application la fusion syllabique et la prosodie au service des mots

16H00 – 17H00 : voir l'application des thèmes travaillés précédemment auprès de patients en groupe et/ou en individuel

### DEUXIEME JOUR - Matin : 9H00 – 12H30

9H00 – 09H30 : faire le point sur les thèmes abordés

9H30 – 10H00 : renforcement et généralisation des connaissances précédentes

10H00 – 12H30 : révisions et mémorisation des différents mouvements optimaux des voyelles et des consonnes

### DEUXIEME JOUR - Après-midi : 13H30 – 17H00

13H30 – 14H00 : sensibilisation au Rythme Musical Verbo Tonal

14H00 – 14H45 : jeux phoniques

14H45 – 15H15 : comprendre la différence de pratique pédagogique

15H15 – 15H45 : mémorisation des acquis

15H45 – 16H15 : savoir mettre en application les données théoriques

16H15 – 16H45 : application des thèmes travaillés précédemment auprès de patients en groupe et/ou en individuel

16H45 – 17H00 : retour des participants

**INSCRIPTION**



INFOS PRATIQUES

**Dates** : 9 et 10 octobre 2025

**Horaires** : 9H00 - 12H30 / 13H30-17H00

**Lieu** : Hôtel Holiday Inn - 59, bd François Mitterrand 63000 CLERMONT-FERRAND

**Tarifs** DPC : 532€                      FIF-PL : 350€

*Formation susceptible d'être éligible au FIF-PL*

*Formation permettant de satisfaire à l'obligation de DPC, sous réserve d'acceptation par l'ANDPC.*



Retour à l'agenda